

APPEL À CANDIDATURE

Atelier 'patrimoine mondial & institutions d'enseignement supérieur en Afrique'

En collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), l'UNESCO organise un atelier qui marquera une étape importante dans la participation des institutions africaines d'enseignement supérieur pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

Cet événement, qui se veut interactif, proposera des échanges sur les programmes d'études existants en matière de conservation et de gestion du patrimoine ainsi que des sessions de travail sur différents aspects du patrimoine mondial culturel et naturel. Les recommandations de cet atelier permettront l'adoption d'un plan d'action pour des activités futures et la création d'un réseau régional d'institutions d'enseignement supérieur.

L'atelier francophone, organisé par l'université de Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), est le deuxième volet du projet intitulé « Intégration du programme du Patrimoine mondial dans les institutions africaines d'enseignement supérieur » mis en œuvre par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et financé par le Fonds-en-dépôt néerlandais. Le premier atelier anglophone s'est tenu en avril 2018 à l'université du Great Zimbabwe (Zimbabwe). Les recommandations sont annexées à ce document.

Quand?

6-8 novembre 2018 (dates provisoires)

Où?

Saint Louis, Sénégal

Buts et objectifs

Cet atelier francophone de trois jours réunira des universités et universitaires africains et des experts du Patrimoine mondial africain. Il aura pour but de faciliter la contribution de ces acteurs au développement du réseau régional des institutions d'enseignement supérieur.

Cet atelier a comme objectifs de:

- Présenter les programmes existants en matière de conservation du patrimoine culturel et naturel en Afrique et analyser leur contenu ;
- Constater les questions liées aux réussites et aux défis dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique ainsi que les propositions pour le développement de programmes universitaires ;
- Exposer les défis, opportunités, forces et faiblesses de la participation des universitaires africains et leur institution d'enseignement supérieur à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial ;
- Créer un réseau régional d'institutions d'enseignement supérieur spécialisé dans la conservation du patrimoine culturel et naturel;
- Contribuer, le cas échéant, aux recommandations de l'atelier d'Harare
- Elaborer un plan d'action concernant le parcours pédagogique à définir, à travers les séminaires-ateliers dédiés aux institutions éducatives concernant la Convention du patrimoine mondial et de sa mise en œuvre en Afrique subsaharienne.

En outre, l'atelier sera une opportunité d'échanger diverses expertises et d'établir un réseau international durable de partenaires académiques.

Qui participera?

L'atelier francophone réunira des experts du patrimoine mondial, des gestionnaires de site et des universitaires impliqués dans l'éducation et la recherche dans le domaine du patrimoine culturel et naturel des pays d'Afrique subsaharienne. Les participants présenteront les programmes éducatifs existants liés à la conservation et la gestion du patrimoine et aideront à établir un réseau régional d'institutions d'enseignement supérieur spécialisées dans la conservation du patrimoine.

Avantages pour les participants

- S'inspirer des programmes existants en Afrique subsaharienne ;
- Profiter de cette occasion pour diffuser les résultats des programmes existants en matière de conservation et de gestion du patrimoine ;
- Rencontrer d'autres universitaires dans le but de partager des réussites et des défis, et d'identifier des synergies et des façons novatrices de travailler ensemble ;
- Participer à la création d'un réseau régional entre les programmes éducatifs liés à la conservation et à la gestion du patrimoine.

Format de l'atelier

Une série de documents de travail, théoriques et pratiques, basée sur des expériences en matière d'éducation et de recherche sur le patrimoine mondial en Afrique sera présentée lors de cet atelier. De cette façon, les participants exposeront l'état des lieux des programmes éducatifs sur le patrimoine ainsi que les résultats de pratiques éducatives et de recherches innovantes. Ils contribueront ainsi à l'amélioration des pratiques actuelles tout en développant et en appliquant des pratiques nouvelles / émergentes.

L'atelier sera structuré autour de trois thématiques principales, illustrées par des exemples concrets :

- **L'inscription et l'état de conservation des sites du patrimoine mondial.** Les menaces qui pèsent sur les sites naturels et culturels en Afrique seront examinées et une analyse sur comment les institutions d'enseignement supérieur y répondent sera faite, à travers diverses études ;
- **L'harmonisation des programmes universitaires avec les besoins interdisciplinaires des sites du patrimoine en général, et du patrimoine mondial en particulier.** Afin de renforcer les capacités dans le domaine du patrimoine en Afrique et en vue d'accroître les opportunités d'emploi, il est nécessaire de lier théorie et pratique ;
- **La contribution des institutions d'enseignement supérieur au développement durable des ressources du patrimoine.** Des sujets comme l'innovation, les programmes éducatifs inspirés des systèmes de savoir traditionnel, la promotion du tourisme de qualité ainsi que les possibilités de créer une collaboration renforcée entre les établissements d'enseignement d'Afrique francophone et au-delà seront discutés.

Suite aux présentations des participants dans les trois sessions thématiques, une session de discussion est prévue sur **les recommandations de l'atelier et le plan d'action** focalisant entre autres sur les points communs et spécifiques, les mécanismes d'échange et de coordination et les actions à mener.

Comment postuler?

Les gestionnaires de sites, les experts du patrimoine mondial africain et les universitaires intéressés sont invités à transmettre leur CV (deux pages maximum) et un résumé de leur article (300 mots maximum) portant sur l'une des thématiques de l'atelier. Ce résumé devra également décrire (pour le cas des universitaires) les programmes existants et/ou les recherches dans le domaine du patrimoine au sein de leur université. L'ensemble des documents est à renvoyer à WH-Africa@unesco.org.

La participation est limitée à une personne par institution d'enseignement supérieur. Dans le cas où plusieurs dossiers seraient reçus pour une même université, la qualité des différents dossiers sera évaluée pour ne sélectionner qu'un seul candidat. Dans le cas plus spécifique où les candidats sont co-auteurs et membres d'une même université, les candidats sont invités à ne soumettre qu'une seule candidature représentant l'ensemble du groupe.

Date limite d'envoi du dossier de candidature : 14 septembre 2018

Dates importantes

14/09/2018	Date limite de soumission du résumé
28/09/2018	Annonce de la sélection
22/10/2018	Soumission de l'article
29/10/2018	Soumission de la présentation PowerPoint

Programme préliminaire (dates provisoires)

5/11/2018	Arrivée à Saint-Louis Inscription à l'atelier
6-7/11/2018	Ouverture, discours introductif, présentations, séances de discussion
8/11/2018	Visite du site Île de Saint-Louis, conclusions des séances de travail et recommandations de l'atelier, discussion sur le mode opératoire de suivi
9/11/2018	Départ

Annexe 1 – Informations générales

Annexe 2 – Recommandations de l'atelier 'World Heritage & Educational Institutions in Africa', Great Zimbabwe (Zimbabwe), 26-28 avril 2018

Annexe 1 – Informations générales

L'Afrique, berceau de l'humanité et des "5 grands", est dotée d'une remarquable diversité culturelle et naturelle qui constitue l'essence même de son identité.

Pourtant, avec seulement 93 biens (51 sites culturels, 37 sites naturels et 8 sites mixtes) inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, la région Afrique y demeure sous représenté. En effet, alors que la région Europe et Amérique du Nord totalisent 47% des biens inscrits sur cette Liste, la région Afrique représente à peine 9% des biens inscrits malgré la mise en place de la Stratégie Globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible. L'UNESCO avait lancé cette Stratégie globale en 1994 afin d'apporter des mesures correctives alors que la région ne comptabilisait que 7% des biens inscrits sur la Liste. Vingt-quatre ans plus tard et malgré le programme d'appui aux propositions d'inscription initiées depuis 2008 par le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), le continent ne parvient toujours pas à augmenter de façon significative le pourcentage de biens inscrits.

Ce faible taux s'explique par :

- La qualité des dossiers d'inscription qui demeure relativement faible due à l'insuffisance de collaboration soutenue entre les institutions académiques, les institutions spécialisées dans le patrimoine mondial, l'AWHF, l'Ecole du patrimoine africain (EPA), le Centre pour le Développement du Patrimoine en Afrique (CHDA), les Ecoles de Faune de Garoua (Cameroun) et de Mweka (République unie de Tanzanie) et les gouvernements des États Parties africains à la Convention de 1972.
- L'insuffisance du budget alloué au secteur du patrimoine, et plus particulièrement aux activités en lien avec le processus d'inscription des biens sur les Listes indicatives et l'élaboration de dossier d'inscription.
- Le nombre insuffisant d'experts africains spécialisés dans le patrimoine mondial.

Comme observé lors du séminaire du 10ème anniversaire de l'AWHF (Afrique du Sud, 3-4 mai 2016) et à l'occasion du Séminaire sur la Journée du patrimoine mondial africain (Burkina Faso, 4 mai 2017), cette insuffisance d'experts africains qualifiés dans la gestion et la conservation du patrimoine en Afrique trouve son origine dans l'absence d'orientations académiques dans les domaines du patrimoine. En effet, la formation sur le patrimoine mondial africain (et le patrimoine culturel et naturel dans toutes ses formes) n'est pas suffisamment intégrée aux programmes des établissements universitaires en Afrique, et les programmes existants demeurent parfois inadaptés. A l'heure actuelle, les institutions académiques peinent à offrir de réels débouchés sur les métiers du patrimoine, décourageant ainsi la jeunesse d'opter pour une de ces filières. En outre, les instances étatiques et les institutions et organisations spécialisées dans ce domaine ne peuvent pas capitaliser sur les personnes formées par manque de perspectives professionnelles.

La nécessité de renforcer les capacités de gestion et de conservation du patrimoine est donc urgente. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités reconnaît que les États parties à la Convention du patrimoine mondial travaillent souvent en étroite collaboration avec des institutions nationales de formation et des universités lorsqu'il s'agit de renforcement des capacités (Comité du patrimoine mondial (Paris, 2011), décision [35 COM 9B](#)).

C'est dans ce contexte que ce projet propose de développer davantage les processus de la Convention du patrimoine mondial dans les programmes des institutions éducatives africaines couvrant la documentation et l'inventaire des sites, la gestion et la conservation des sites, la préparation des Listes indicatives et la préparation des propositions d'inscription. Le processus considérera également l'innovation, la création d'emplois à partir des ressources patrimoniales, l'interaction entre la pratique et la théorie académique, etc.

La phase pilote vise à identifier les acteurs-clés dans le domaine du patrimoine mondial et à mobiliser et convaincre les organisations gouvernementales à soutenir les institutions d'enseignement supérieur dans la création ou le renforcement de programmes orientés vers les métiers du patrimoine en vue d'élargir les perspectives d'emploi et d'inciter les africains à s'approprier leur patrimoine.

**RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER SUR LE PATRIMOINE MONDIAL ET
LES INSTITUTIONS EDUCATIVES EN AFRIQUE
GREAT ZIMBABWE, PROVINCE DE MASVINGO, ZIMBABWE
26-28 AVRIL 2018**

Préambule

Nous, universitaires africains, gestionnaires de sites et experts du Patrimoine mondial, réunis à l'atelier sur « Le Patrimoine mondial et les institutions éducatives en Afrique », qui s'est tenu au Great Zimbabwe (Province de Masvingo, Zimbabwe) du 26 au 28 avril 2018, remercions les autorités zimbabwéennes et la Great Zimbabwe University pour leur hospitalité, et pour avoir accueilli ce forum sur l'implication des institutions éducatives africaines dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

Nous reconnaissons la contribution de l'UNESCO et du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA), de la Great Zimbabwe University et des Musées et monuments nationaux du Zimbabwe (NMMZ) à l'organisation de cet atelier ainsi que le généreux soutien financier du Gouvernement des Pays-Bas à travers le Fonds-en-dépôts néerlandais.

Rappelant

- « L'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons » de 2015 de l'Union africaine qui traite des questions liées à l'éducation et au patrimoine en tant que catalyseur pour le développement durable ;
- La Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial de 2015 adoptée par l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial ;
- Les sept conventions culturelles de l'UNESCO conçues pour se compléter et se renforcer mutuellement afin de sauvegarder et de soutenir la culture et la créativité sous toutes ses formes (comme indiqué dans la Déclaration de Bonn sur le Patrimoine mondial, 2016) ;
- La Déclaration de Ngorongoro sur le patrimoine mondial africain comme moteur du développement durable de 2016 qui souligne la nécessité pour les États parties de soutenir les programmes éducatifs et la recherche pour aborder les questions de patrimoine et de développement durable et de s'appuyer sur les recommandations faites à l'occasion du Séminaire du dixième anniversaire du FPMA appelant les universités africaines à créer des plateformes de partage des connaissances sur le patrimoine ;
- Les Déclarations des jeunes africains concernant le Patrimoine mondial prononcées à Robben Island (Afrique du Sud) en 2016 et sur le site des Ruines de Loropéni (Burkina Faso) en 2017 soulignant le rôle et la responsabilité des jeunes dans la promotion de la conservation et de la durabilité des biens du Patrimoine mondial en Afrique.

Reconnaisant que :

- Les diverses initiatives du FPMA ont contribué au renforcement des capacités des professionnels et des jeunes sur le Patrimoine mondial en Afrique ;
- Plus de 50% de la population africaine a moins de 25 ans ;

- Éduquer les jeunes au patrimoine et à tous les domaines transversaux à ce dernier contribue non seulement à transmettre les connaissances et les compétences et à s'adapter aux changements sociaux et culturels induits par les innovations technologiques, mais aussi à promouvoir le développement durable, la diversité culturelle et la paix ;
- Pour renforcer durablement les capacités et soutenir l'énorme potentiel du patrimoine dans le développement durable de l'ensemble du continent africain, l'implication des institutions africaines d'enseignement supérieur devrait être renforcée ;
- Des initiatives des institutions du patrimoine et des institutions d'enseignement supérieur concernant les questions relatives au Patrimoine mondial et à la recherche en Afrique sont en cours.

Nous, les participants, notons que :

1. Le but principal de l'atelier sur le Patrimoine mondial et les établissements éducatifs était de partager des informations sur les programmes existants relatifs à la conservation et à la gestion du patrimoine dans les institutions africaines d'enseignement supérieur ainsi que de formuler des recommandations pour des activités futures et pour la création d'un réseau régional d'établissements éducatifs ;
2. L'atelier sur le Patrimoine mondial et les institutions éducatives en Afrique est une initiative stratégique visant à renforcer la coopération entre les experts du patrimoine national, les institutions du patrimoine et les établissements d'enseignement supérieur pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial sur le continent ;
3. L'atelier a comporté des présentations d'experts du patrimoine, d'institutions du patrimoine et d'institutions d'enseignement supérieur sur le développement et la mise en œuvre des programmes d'enseignement du patrimoine en Afrique. Les participants ont pris note des points forts, des opportunités et des défis dans le développement, l'enseignement et l'évaluation des programmes sur le patrimoine en relation avec la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique ;
4. Les programmes sur le patrimoine offerts aujourd'hui par les institutions africaines d'enseignement supérieur sont relativement similaires mais n'abordent pas suffisamment les problèmes intrinsèques à la Convention du patrimoine mondial en Afrique. Nous **recommandons** donc un contenu pratique, basé sur des solutions concrètes, une approche interdisciplinaire, une base de données panafricaines sur le patrimoine afin de relever les défis du Patrimoine mondial en Afrique ainsi que la mise en place de programmes axés sur l'éducation au Patrimoine mondial comprenant des bourses d'études ;
5. Sur la base des statistiques actuelles, l'Afrique est sous-représentée sur la Liste du patrimoine mondial et est surreprésentée sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Par conséquent, nous **recommandons** que les institutions du patrimoine et les établissements d'enseignement supérieur s'engagent conjointement dans la recherche pour élaborer et soumettre des dossiers de candidature crédibles et justifiables lors du processus en amont, et pour résoudre les problèmes de gestion des biens du Patrimoine mondial ;

6. Les ressources allouées par les États parties aux institutions nationales pour la mise en œuvre des questions liées au Patrimoine mondial sont insuffisantes. Dès lors, nous **recommandons** aux États parties de fournir un soutien financier à la recherche conjointe des institutions du patrimoine et des établissements d'enseignement supérieur ;
7. L'approche en silo est persistante entre et au sein même des institutions du patrimoine et des institutions d'enseignement supérieur en Afrique. Nous **recommandons** par conséquent d'améliorer la communication et la collaboration entre ces institutions afin d'améliorer la production de rapports utiles et probants sur le patrimoine africain, d'une manière durable ;
8. La participation des communautés locales, et en particulier des femmes et des jeunes, à la gestion du Patrimoine mondial en Afrique est insuffisante. Nous **recommandons** par conséquent leur participation effective (en tant que gardiens et parties prenantes des systèmes de gestion traditionnels) à la promotion, la recherche, la gestion des biens du Patrimoine mondial ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de programmes du patrimoine ;
9. L'avenir du Patrimoine mondial est entre les mains des jeunes, qui ne sont pas suffisamment impliqués dans les questions relatives au Patrimoine mondial. Nous **recommandons** par conséquent des stratégies créatives et innovantes pour intégrer les jeunes, y compris en répondant à leurs aspirations en tant que futurs leaders de l'Afrique ;
10. Les efforts déployés par les États parties africains pour équilibrer la conservation et le développement du patrimoine sur et autour des biens du Patrimoine mondial et pour définir le rôle de la culture en tant que catalyseur du développement n'ont pas encore produit de résultats convaincants. Nous **recommandons** donc que des recherches sur les indicateurs soient effectuées pour comprendre la contribution du patrimoine culturel et naturel africain aux objectifs de développement durable.

Nous, les participants :

11. **Exhortons** les États parties, les institutions du patrimoine et les institutions d'enseignement supérieur en Afrique à accélérer la mise en œuvre des recommandations ci-dessus ;
12. **Demandons** à l'État partie du Zimbabwe de présenter les résultats de l'atelier à la 3e réunion d'experts du Patrimoine mondial africain (4-8 juin 2018, Zimbabwe) et à la 42e session du Comité du patrimoine mondial (24 juin - 4 juillet 2018, Bahreïn) ;
13. **Nous engageons** à présenter les résultats de l'atelier à nos institutions respectives et, dans la mesure du possible, aux commissions nationales pour l'UNESCO, afin d'encourager le dialogue au niveau national ;
14. **Notons**, avec appréciation, l'atelier francophone qui se tiendra en 2018, et attendons avec impatience les recommandations intégrées, y compris le plan d'action.

Signé ce jour, le 28 avril 2018, au Great Zimbabwe Hotel, Province de Masvingo, Zimbabwe :

Les Participants

(par ordre alphabétique)

Prof. George Okello Abungu (Okello Abungu Heritage Consultants); **Dr Wazi Apoh** (University of Ghana, Ghana); **Dr Garth Benneyworth** (Sol Plaatje University, South Africa); **Mr Rodney Bunhiko** (UNESCO Regional Office for Southern Africa); **Ms Sana Butler** (Preservation Africa); **Dr Elgidius Ichumbaki Bwinabona** (University of Dar Es Salaam, United Republic of Tanzania); **Prof. Herbert Chimhundu** (Chinhoyi University of Technology, Zimbabwe); **Prof. Regis Chireshe** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Prof. Shadreck Chirikure** (University of Cape Town, South Africa); **Dr Chipo Chirumuuta** (Zimbabwe Open University, Zimbabwe); **Mr Henry Chiwaura** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Mr Pieter-Jan Debuyst** (UNESCO World Heritage Centre); **Mr Damir Djakovic** (UNESCO Regional Office for Southern Africa); **Mr Simba Farai** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Ms Nyasha Agnes Gurira** (Midlands State University); **Mr Goodman Gwasira** (University of Namibia, Namibia); **Prof. Pesanayi Gwirayi** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Ms Christinah Gwirayi** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr Tekle Hagos Haile** (Addis Ababa University, Ethiopia); **Dr Ceesay Hassoum** (National Centre for Arts and Culture, Gambia); **Ms Margret Jongere** (Bindura University of Science Education, Zimbabwe); **Dr Seke Katsamudanga** (University of Zimbabwe, Zimbabwe); **Dr Susan O. Keitumetse** (University of Botswana, Botswana); **Prof. Jafari Kideghesho** (College of African Wildlife Management, Mweka, United Republic of Tanzania); **Dr Herman Kirيامa** (Kisii University, Kenya); **Dr Elizabeth Kyazike** (Kyambogo University, Uganda); **Dr Michael Mabvuma** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Mr Lesley Hatipone Machiridza** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr Godfrey Mahachi** (National Museums and Monuments of Zimbabwe); **Dr Simon Makuvaza** (National University of Science and Technology, Zimbabwe); **Prof. Joseph Mangut** (University of Jos, Nigeria); **Dr Freddy Safieli Manongi** (Ngorongoro Conservation Area Authority, United Republic of Tanzania); **Dr Munyaradzi Manyanga** (University of Zimbabwe, Zimbabwe); **Prof. Jacob Mapara** (Chinhoyi University of Technology, Zimbabwe); **Dr Abdallah Rashid Mkumbukwa** (State University of Zanzibar, United Republic of Tanzania); **Mr Edmond Moukala** (UNESCO World Heritage Centre); **Ms Sandra Mpofo** (National University of Science and Technology, Zimbabwe); **Rtd Col Niya Mtombeni** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Mr Tapuwa Raymond Mubaya** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Prof. Never Muboko** (Chinhoyi University of Technology, Zimbabwe); **Mr Francis Muchemwa** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr Jenet Mudekunya** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr Tawanda Mukwende** (National Museums and Monuments of Zimbabwe); **Prof. Dawson Munjeri** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Mr Amos Mushati** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Mr Nicholas Mutami** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Ms Salachi Naidoo** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr Catherina Namono** (University of the Witwatersrand, South Africa); **Dr Ndukuyakhe Ndlovu** (University of Pretoria, South Africa); **Ms Charity Ndlovu-Nyathi** (National Museums and Monuments of Zimbabwe); **Ms Maya Nwabisa** (Statistics South Africa); **Mr Godfrey Nyaruwanga** (National Museums and Monuments of Zimbabwe); **Dr Ishanlosen Odiaua** (International Development Consultant); **Mr Peter Okwaro** (Centre for Heritage Development in Africa, Kenya); **Dr Yoshie Sekine** (Edogawa University, Japan); **Mr Souayibou Varissou** (African World Heritage Fund); **Mr Pascall Taruvinga** (Robben Island Museum, South Africa); **Ms Genius Tevera** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr Thomas Panganayi Thondhlana** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr Rabson Wuriga** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe); **Dr William Zivenge** (Great Zimbabwe University, Zimbabwe).